RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ



Elections législatives
Scrutin de Ballottage du 12 Mars 1967

3e CIRCONSCRIPTION DE LOIR-ET-CHER
(CIRCONSCRIPTION DE VENDOME)

Gérard YVON

MAIRE DE VENDOME

DÉPUTÉ SORTANT

Vice-Président de l'Association Départementale des Maires de France
Vice-Président de l'Office Départemental d'H.L.M. de Loir-et-Cher
Membre du Bureau de l'Union Internationale des Maires

CANDIDAT DE LA FEDERATION
DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

De tout cœur je remercie les 15.120 électrices et électeurs de la circonscription de Vendôme qui, dès le premier tour, m'ont placé en tête de tous les candidats avec près de 6.000 voix d'avance sur mon adversaire le mieux placé.

A tous j'exprime ma gratitude la plus profonde.

Au second tour la situation devient très claire.

M. PERON se retire purement et simplement.

M. LELEU se désiste en ma faveur.

M. MAHIAS se maintient en dépit de l'échec cuisant qu'il a subi le 5 Mars.

T. S. V. P.

Je reste le seul candidat autour duquel doivent se grouper les républicains et les démocrates de toutes tendances.

Dimanche prochain vous confirmerez votre volonté

de mettre fin aux abus du pouvoir personnel,

d'assurer le progrès social par une plus juste répartition du travail de tous,

de poursuivre l'expansion de notre région.

Votre devoir est donc très simple

Le 12 Mars,

vous voterez en masse pour

Gérard YVON

Député sortant - Maire de Vendôme

PAS D'ABSTENTIONS

«Remplaçant éventuel»

René DUBOIS

Cultivateur - Ancien Combattant P. G.
Administrateur de la Caisse Cantonale du Crédit Agricole
et de la Coopérative La Françiade
MAIRE DE CELLÉ

Vu : le Candidat.

IMP. BARILLON - VENDOME 3-67 790